

# Municipalité de Lotbinière

Initiales du Maire  
Secrétaire-Trésorière

## PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2017.

Séance extraordinaire, tenue le vingt-quatrième jour du mois d'avril, l'an deux mille dix-sept, 20h13, au 7440 Marie-Victorin, Lotbinière.

Présences :       Monsieur Jean Bergeron  
                          Monsieur Gérald Lemay  
                          Monsieur Pierre Lemay  
                          Madame Christine Lévesque  
                          Monsieur Robert Lortie

Absence :         Monsieur Philippe Jean

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Maurice Sénécal, maire.

Madame Valérie Le Jeune, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

### Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Amélioration au quai de Lotbinière pour accès à la pêche récréative
3. Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière
4. Levée de l'assemblée.

### 55-04--2017   Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Robert Lortie,  
Appuyé par monsieur Jean Bergeron,  
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

### 56-04-2017   Amélioration au quai de Lotbinière pour accès à la pêche récréative

**Attendu que** la municipalité présente un projet d'amélioration au quai de Lotbinière, situé au Parc des Navigateurs, dans le but de favoriser l'accès à la pêche récréative;

**Attendu que** ces améliorations permettront de sécuriser l'actuelle rampe de mise à l'eau et aussi de créer un environnement facilitant la pêche à gué aux abords du quai;

**Attendu que** ces améliorations se décrivent comme suit, à savoir : l'aménagement de deux plateaux, par le déplacement de pierres existantes, qui seront situés à l'est et à l'ouest du quai actuel pour pêcheurs à gué. Ces espaces seront munis de tables de pique-nique et de bancs de parc. Des travaux d'installation de protection au quai d'accostage à la rampe de mise à l'eau par des tapis antidérapants sont aussi prévus. De plus, les infrastructures seront munies d'équipements de sécurité et le site sera doté de panneaux d'interprétation et de signalisation;

**Attendu que** dans le cadre de ces travaux, la municipalité produit une demande d'aide financière au programme « accès aux plans d'eau pour la pêche récréative » offerte par le ministère des Forêts, Faune et Parc;

**Attendu que** le coût global du projet présenté est de 57 530 \$ pour une possibilité de subvention de 40%;

**Attendu que** ces travaux auront une incidence positive sur les tarifs, car la pêche à gué sera gratuite et le tarif des passes annuelles pour la descente de bateaux sera réduit de 5 \$ dès 2017;

Il est proposé par madame Christine Lévesque,  
Appuyé par monsieur Robert Lortie,

Et résolu unanimement d'acheminer le présent projet au ministère des Forêts, Faune et Parc. Le conseil mandate par la présente résolution la directrice générale comme répondante municipale auprès du ministère. La municipalité se réserve le droit de réviser le présent projet advenant une fin de non-recevoir de la part du ministère à la présente demande. Cet investissement représente l'apport municipal concernant le développement du Parc des Navigateurs pour la période 2017-2021.

Initiales du Maire  
Secrétaire-Trésorière



**Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière**

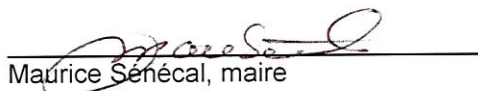
Aucune intervention de la part du public.

**57-04-2017 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame Christine Lévesque,  
Et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 h 32.

**Constat**

Par sa signature, le maire reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, renonce à l'exercice de son droit de veto.



Maurice Sénécal, maire



Valérie LeJeune, dir. gén. et sec.-trés.

**FIN DU PROCÈS-VERBAL**